

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2020**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2020, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Par Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Blainville, le 28 janvier 2021

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2020**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020
(Non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	219 312	225 204
Contributions annuelles fixes des producteurs	123 451	141 600
Contributions du secteur	14 423	18 302
Commandites	98 966	113 391
Subvention - CUEC	10 000	
Promotion	31 659	48 417
Autres	84 108	58 547
	<u>581 919</u>	<u>605 461</u>
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat	156 627	120 698
Services professionnels	110 447	108 603
Déplacements des professionnels	2 889	4 654
Per diem et déplacements des administrateurs	9 014	26 801
Frais de comptabilité	14 971	12 455
Location de salles et forfait	16 114	19 242
Loyer	6 927	5 886
Papeterie et frais de bureau	10 147	10 570
Frais d'informatique	7 768	5 985
Télécommunications	2 511	2 100
Assurances, taxes et permis	1 014	1 027
Cotisations et réseautage	10 029	7 956
Publicité et promotion	30 625	53 754
Mauvaises créances	13 461	7 877
Frais bancaires et intérêts	6 700	6 389
Amortissement - immobilisations corporelles	1 917	1 266
Amortissement - actifs incorporels	30 468	30 804
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	102 025	175 848
	<u>533 654</u>	<u>601 915</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	48 265	3 546
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>201 499</u>	<u>197 953</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>249 764</u>	<u>201 499</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

BILAN

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	147 638	70 726
Débiteurs (note 3)	311 162	299 439
Stocks	11 704	8 408
Frais imputables au prochain exercice	<u>2 850</u>	<u>4 086</u>
	473 354	382 659
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	4 204	2 215
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	<u>91 404</u>	<u>121 872</u>
	<u><u>568 962</u></u>	<u><u>506 746</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	102 516	113 421
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	4 718	2 043
APPORTS REPORTÉS (note 7)	43 270	57 693
PRODUITS REPORTÉS	138 694	132 090
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>30 000</u>	<u> </u>
	319 198	305 247
ACTIF NET	<u>249 764</u>	<u>201 499</u>
	<u><u>568 962</u></u>	<u><u>506 746</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020
(Non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	48 265	3 546
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 917	1 266
Amortissement - actifs incorporels	30 468	30 804
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	2 675	(5 096)
	<u>83 325</u>	<u>30 520</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(11 723)	(51 562)
Stocks	(3 296)	(1 970)
Frais imputables au prochain exercice	1 236	1 660
Créditeurs	(10 905)	54 663
Apports reportés	(14 423)	57 693
Produits reportés	6 604	6 290
	<u>(32 507)</u>	<u>66 774</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>50 818</u>	<u>97 294</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(3 906)	
Achat d'actifs incorporels		(69 354)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 906)</u>	<u>(69 354)</u>
FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	<u>30 000</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>30 000</u>	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	76 912	27 940
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>70 726</u>	<u>42 786</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>147 638</u></u>	<u><u>70 726</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	245 755	234 700
Contributions annuelles fixes des producteurs	17 930	28 087
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	68 922	
Projets - MAPAQ		36 058
Taxes à la consommation	11 089	
Autres	<u>4 712</u>	<u>24 378</u>
	348 408	323 223
Provision pour créances douteuses	<u>37 246</u>	<u>23 784</u>
	<u><u>311 162</u></u>	<u><u>299 439</u></u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2020</u>	<u>Valeur comptable 2019</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>9 059</u>	<u>4 855</u>	<u>4 204</u>	<u>2 215</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

5- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Logiciel de gestion	<u>91 404</u>	<u>121 872</u>

6- CRÉDITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	65 851	65 516
Administrateurs	335	1 930
L'UPA	36 330	31 730
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec,		13 387
Taxes à la consommation		858
	<u>102 516</u>	<u>113 421</u>

7- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion. Les variations sont :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	57 693	
Apports reçus		72 116
Amortissement de l'exercice	<u>(14 423)</u>	<u>(14 423)</u>
Solde à la fin	<u>43 270</u>	<u>57 693</u>

8- DETTE À LONG TERME

Prêt d'une valeur nominale de 40 000 \$, sans intérêts, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 10 000 \$ a été comptabilisée car 25 % du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2023.

<u>30 000</u>	<u> </u>
---------------	-----------------------------

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 102 025 \$ (175 848 \$ en 2019) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

10- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	258 570	224 008

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 38 100 \$ annuellement.

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2020

(Non audité)

13- INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution et estime que cette situation a entre autres les impacts suivants sur ses activités : report ou l'annulation de certaines activités de recherche et de certains projets et réduction des heures rémunérées du personnel.

L'organisme a bénéficié du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). En vertu de ce programme, un montant de 40 000 \$ a été encaissé en mai 2020. Ce prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. À partir du 1^{er} janvier 2023, ce prêt portera intérêt au taux de 5% et il sera remboursable par versements mensuels de 1 111\$ jusqu'en décembre 2025. Une radiation de 25% du prêt sera effectuée s'il est remboursé avant le 1^{er} janvier 2023.

Les autres incidences de cette situation sur l'organisme et ses activités sont trop incertaines pour être évaluées actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020
(Non audité)

ANNEXE A - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Activités générales	Conseil d'administration et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des contributions	Promotion	Journée provinciale	Réseau - Essais variétés	Recherches diverses	Logiciel de gestion	Responsabilité sociale	Agent de développement	Chambre de coordination du secteur des framboises du Québec	2020	2019	Budget 2020	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS																
Contributions annuelles variables des producteurs	93 698					3 794	152	11 586		2 418	5 639	102 025	219 312	225 204	225 000	
Contributions annuelles fixes des producteurs	106 838	4 409		12 204									123 451	141 600	140 000	
Contributions du secteur	36 750		20 750		41 466				14 423				14 423	18 302	30 000	
Commandes	10 000												98 966	113 391	105 000	
Subvention - CUEC					31 659								10 000			
Promotion			2 580		395	3 703							31 659	48 417	25 000	
Autres	42 183								35 247				84 108	58 547	50 000	
	289 469	4 409	23 330	12 204	73 520	7 497	152	11 586	49 670	2 418	5 639	102 025	581 919	605 461	575 000	
CHARGES																
Salaires - professionnels et secrétariat	122 570			11 126	7 070	403		10 017		2 418	5 441		156 627	120 698	125 000	
Services professionnels	42 851		11 610		11 124	923	152	868	40 501				110 447	108 603	85 000	
Déplacements des professionnels	1 964	69	481		113			157			105		2 889	4 654	6 000	
Per diem et déplacements des administrateurs	6 004	2 743	174								93		9 014	26 801	18 000	
Frais de comptabilité	14 971					5 037		105					14 971	12 455	13 000	
Location de salles et forfait	265	1 169	9 289		249								16 114	19 242	20 000	
Loyer	6 927												6 927	5 886	5 600	
Papeterie et frais de bureau	4 313		1 776	1 078	1 417	1 134		429					10 147	10 570	12 000	
Frais d'informatique	5 180				2 588								7 768	5 985	6 000	
Télécommunications	2 048	428			25			10					2 511	2 100	2 100	
Assurances, taxes et permis	1 014												1 014	1 027	1 000	
Coûtisations et réseautage	10 029												10 029	7 956	8 000	
Publicité et promotion					30 625								30 625	53 754	50 000	
Mauvaises créances	13 461								6 605				13 461	7 877	8 000	
Frais bancaires et intérêts	95												6 700	6 389		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 917								30 468				1 917	1 266		
Amortissement - actifs incorporels																
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B												102 025		175 848	150 000	
	233 609	4 409	23 330	12 204	53 211	7 497	152	11 586	77 574	2 418	5 639	102 025	533 654	601 915	548 089	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	55 860				20 309				(27 904)				48 265	3 546	26 911	

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020
(Non audité)**

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES
FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

	2020		2019	
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$	\$
Promotion				
Salaires - professionnels et secrétariat	20 199	7 070	13 129	29 931
Services professionnels	31 782	11 124	20 658	24 054
Déplacements des professionnels	325	114	211	390
Location de salles et forfait	200	70	130	1 333
Loyer	512	179	333	495
Papeterie et frais de bureau	4 121	1 442	2 679	2 056
Frais d'informatique	7 395	2 588	4 807	860
Cotisations et réseautage				260
Publicité et promotion	87 499	30 625	56 874	97 780
	152 033	53 212	98 821	157 159
Activités générales			3 204	18 689
			102 025	175 848